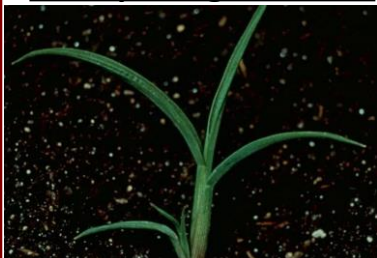


La première page de ce bulletin maïs est réservée aux stratégies de lutte contre les adventices, tandis que la seconde page présente les stratégies de lutte contre les principaux ravageurs.

Comment reconnaître les adventices de mes parcelles ?

-Principales graminées :



Panic pied de coq



sétaire



digitaire

-Principales dicotylédones :



Renouée liseron



Renouée des oiseaux



Renouée persicaire



Morelle noire



Ambroisie*



Datura stramoine*

*Ambroisie : obligation de destruction (arrêté préfectoral)

Datura : espèce toxique pour l'Homme et les animaux

J'adapte ma stratégie herbicide à la flore adventice

Forte pression graminées (+quelques dicotylédones classiques)

- 1 passage unique en prélevée
- **Ex :** diméthénamide-P (ex : SPECTRUM/ISARD) ou nicosulfuron pour les graminées + un large spectre type (ex : ELUMIS ou DAKOTA-P qui ont une efficacité sur graminées et dicotylédones)

Forte pression Dicots classiques (+quelques graminées)

- 1 passage unique en post levée précoce (=stade 2-3 feuilles)
- **Ex :** nicosulfuron + mésotrione (ex : ELUMIS/CHORISTE) (+ un autre produit à base de nicosulfuron si forte pression graminées (ex : PANTANI)

Forte pression dicotylédones classiques et dicotylédones « difficiles »

- 1 passage en post-levée précoce (2-3 feuilles) pour dicotylédones classiques et second passage en post-levée (4-6 feuilles pour dicotylédones difficiles)
- **Ex :** 1^{er} passage avec un produit à base de mésotrione pour les dicotylédones classiques (ex : ELUMIS/CHORISTE : herbicide systémique large spectre ou CALLISTO : herbicide systémique large spectre) + second passage en post-levée pour dicotylédones difficiles avec du dicamba (ex : BANVEL 4 S, CONQUERANT/ARRAT DF)

Forte pression Graminées + Forte pression Dicots «difficiles»

- 2 passages → 1 passage en pré-levée pour les graminées et quelques dicotylédones classiques puis 1 passage en post-levée pour dicotylédones difficiles
- **Ex :** nicosulfuron ou DMTA-P en pré-levée (+mésotrione) + dicamba en post levée pour dicotylédones difficiles (ex : CONQUERANT/ARRAT DF)

ATTENTION :

Pour les produits à base de **S-metolachlore**

:

**CAMIX/CALIBRA, MERCANTOR
GOLD/DUAL GOLD**

- interdits à la vente depuis **octobre 2023** ;
- interdits d'utilisation en **octobre 2024**

Rappels : Bonnes conditions d'application

- Traiter tôt le matin/tard le soir
- vent inférieur à 19km/h
- température entre 12 et 25° C
- hygrométrie entre 60 et 80%
- éviter un épisode pluvieux dans les heures qui suivent

Quelle que soit votre stratégie et vos choix de produits, veillez à bien lire les étiquettes des produits, à bien respecter la réglementation en vigueur ainsi que les précautions d'emploi.

Observer pour des fourrages de qualité

Protéger mon maïs des principaux ravageurs

→ Le taupin, ravageur majeur du maïs

Dégâts : causés par les larves, elles attaquent les semences, racines et jeunes plants de maïs et entraînent des pertes de rendement conséquentes et variables en fonction de l'intensité et de la précocité de l'attaque

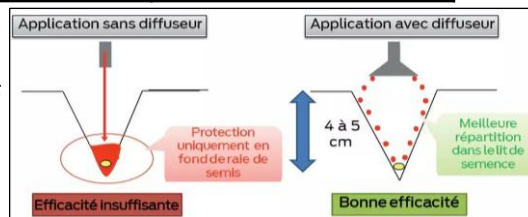


Lutte contre les attaques du taupin :

- Aucune solution curative donc il est important d'évaluer correctement le risque/historique parcellaire (attaques constatées et fréquence)
- solution chimique **préventive** à mettre en place (sur les parcelles à risque) dès l'implantation de la culture (voir tableau des produits ci-dessous) :

Nom produit	BELEM 0,8 MG	KARATE 0,4 GR
Matière active	Cyperméthrine	Lambda Cyhalothrine
Dose homologuée	12 kg/ha	15 kg/ha
Réglementation	-	⚠ DVP 20 m*

L'utilisation d'un **diffuseur** pour l'application de ces insecticides micros granulés est fortement recommandée et offre une **meilleure efficacité** (cf. Figure ci-contre)



(*DVP 20m : dispositif végétalisé permanent de 20 mètres obligatoire en bordure de cours d'eau)

→ Les corvidés

Dégâts : consomment graines de maïs, pouvant conduire à un re-semis

Lutte :

- Traitement de semences : **KORIT 420 FS**
- Effarouchement : effaroucheurs, épouvantail, canon, cerf-volant
- Tir ou piégeage (Contacter la fédération départementale des chasseurs ou la société de chasse)

Pensez à déclarer vos dégâts de faune sauvage sur l'application « Signaler dégâts faune sauvage »
Plus d'informations sur le site internet de la chambre d'agriculture du Rhône

→ La mouche du semis

Dégâts : causés par les larves qui s'installent et dévorent les graines (cf. photo)

Ravageur favorisé par la présence de matières organiques en décomposition (résidus de culture, fumier pailleux...) et des conditions de levée lentes (froid, humidité, battance,...).



→ Chrysomèle du maïs

Dégâts : dégâts les plus importants causés par les larves qui attaquent les racines, provoquant la verse (végétative) et l'affaiblissement de la plante

Lutte :

-Solutions chimiques : mêmes produits que pour le taupin (**BELEM 0,8 MG et KARATE 0,4 GR**)

Les solutions les plus efficaces pour lutter contre la chrysomèle sont l'allongement de la rotation et éviter la monoculture.



→ Heliothis

Dégâts : attaques au sommet de l'épi : soies dévorées

Lutte :

-Solution chimique (préventive) : insecticide au moment du dépôt des pontes. Cette période correspond généralement à la floraison femelle du maïs

→ Produit **CORAGEN** Dose Homologuée : **0,125 L/ha**



Des solutions préventives existent et concernent l'ensemble de ces ravageurs : allongement des rotations, éviter la monoculture de maïs, appliquer un engrais starter en localisé sur le rang pour favoriser la croissance rapide